



DÉLIBÉRATION N°2014-10-03-9.2
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 3 octobre 2014

**POINT 9.2 : APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI) AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2014/2015
ACTUALISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 23 septembre 2014 ;
- VU** l'avis du Comité Technique du 30 septembre 2014 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 19 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions, l'actualisation de la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) pour l'année universitaire 2014-2015, détaillée dans le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 3 octobre 2014
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Rentrée septembre 2014 Actualisation NBI

Proposition DRH 19/09/2014

Composante	service	catégorie	intitulé fonctions	argumentaire	Proposition DRH	Avis commission prime 19/09/2014	Avis CT 30/09/2014
Présidence	DRHDS	A	Directrice des Ressources Humaines Adjointe	poste de directeur adjoint	(Cot 2.1) 30 points vu resp de Pôle et DRH	Favorable	
Services centraux	Agence comptable	B	Adjoint au Responsable du service facturier	Projet EFFI - Cf organigramme Service Facturier (30 pts pour Resp. de service et 20 pts pour le responsable du pôle gestion encadrant 9 agents) - Proposition EFFI pour ce poste 20 points	(Cot.2.4) 10 points	Favorable	
UFR Droit	Service Financier de Proximité	A	Responsable du SFP	Projet EFFI Proposition 25 points au vu du volume financier traité Agent passant le concours de Cat A.	(Cot. 2.5) 25 points	Favorable	